

JEUDI 7 JUILLET 2011

RÉUNION DU GROUPE-PAYS TURQUIE

Cette réunion s'est tenue sous la présidence de **Jean Touzeau**, président du groupe-pays Turquie et vice-président du conseil général de Gironde, représentant le président du conseil général, **Philippe Madrelle**.

Intervenants

- **Didier Billion**, rédacteur en chef de la *Revue internationale et stratégique*, spécialiste de la Turquie, Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS)

Après les élections législatives, quel contexte politique pour la coopération décentralisée ?

- **Bahar Özden**, experte au pôle international de l'Union des municipalités de Turquie (TBB)

I – Tour de table des partenariats

Partant d'un état des lieux des conventions de coopération décentralisée et autres liens de partenariats préparé par Cités Unies France, les participants ont été invités à prendre la parole.

Vienne (38) – Emirdag – Une convention a été signée en mai 2011 après deux ans de contacts réguliers. Elle porte sur la mobilité internationale de la jeunesse et la gestion de la ressource en eau.

ADEME – Deux projets : l'un sur les indicateurs de chauffage avec Sivas ; l'autre sur les transports urbains durables à Gaziantep (+ Alep, Aman, Paris et Stuttgart). Bernard Cornut souhaiterait que Lyon se rapproche de Gaziantep, toutes deux étant en coopération avec Alep. Il souhaite également trouver une collectivité partenaire pour Antalya.

Rennes (35) – Diyarbakir – Les premiers contacts remontent à 1979 ; le premier maire démocratiquement élu ayant souhaité dans un premier temps l'envoi de quatre bus. Diyarbakir compte aujourd'hui environ 1,5 million d'habitants. La coopération actuelle porte sur le logement social, qui n'est pourtant pas une compétence communale (géré par TOKI), sur les questions de pérennisation de l'habitat. Une relation de confiance entre équipes s'est établie au fil du temps et une personne travaillant à la municipalité métropolitaine parle parfaitement français.

Avec l'association « Les amitiés kurdes de Bretagne », la ville travaille sur le traitement de l'autisme avec l'hôpital et l'université.

Le conseil régional des Pays de la Loire a effectué un diagnostic pour déterminer un partenaire éventuel dont le résultat est : Antalya. La décision d'ouvrir une nouvelle coopération décentralisée n'est pas encore prise.

Montreuil (93) a pris des contacts avec des élus de plusieurs localités dont Bismil, qui compte une maison de femmes réfugiées, une école en langue kurde et permettrait de travailler sur la problématique de l'accès à l'eau et sur celle de l'appui institutionnel. Un protocole d'accord pourrait être signé début 2012.

La ville de Paris (75), représentée par une stagiaire, évoque des projets d'ordre d'abord culturels avec la ville d'**Istanbul**, qui restent à concrétiser.

Le conseil général de Gironde et Samsun ont débuté leur coopération forte des 18 000 Franco-Turcs vivant en Gironde et de leurs associations. Un premier « test » impliquant ces associations a été l'année de la Turquie en France qui a donné lieu à un vaste programme culturel (avec les collègues, invitation de lutteurs turcs...).

Leur coopération porte sur l'environnement, sur l'éducation et sur l'économie. Éducation : travail avec l'université pour des échanges entre enseignants et étudiants de l'IUFM ; économie : amorce avec implication de la chambre de commerce franco-turque. Une récente mission n'est pas venue en France, sans explication. Dans le cadre d'un projet COMELIUS : promotion de la commercialisation de la noisette (de Samsun) et du vin (gironde). Environnement : protection du parc ornithologique (du Tech), sensibilisation aux nouveaux métiers de l'environnement. Avec France 3 national : suivi d'un projet d'échanges autour des musiques et cultures traditionnelles (occitan – turc). Enfin, formation au rugby en Turquie !

Autres acteurs présents/autres informations

Le conseil régional Rhône-Alpes coopère avec l'association des communes d'Arménie (qui, elle, entretient des relations avec l'association des municipalités turques). Dans ce cadre, un projet de coopération entre sociétés arméniennes et turques prévoit en particulier : 1/ l'organisation d'une conférence en mars à Erevan impliquant des intellectuels et des membres de la société civile des deux pays ; 2/ une mission d'élus et d'étudiants Rhône-alpins (voire français !) en Turquie, dans une ville kurde et à Istanbul ; 3/ une conférence à Lyon regroupant intellectuels et représentants de collectivités territoriales.

L'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles développe un projet « Catastrophes naturelles et droits de l'homme » qui l'amènera à recueillir des témoignages – dont des élus – dans six pays. La Turquie en fait partie.

L'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés rappelle qu'elle travaille sur la valorisation des centres anciens et le patrimoine ; des coopérations sont donc aussi possibles avec la Turquie.

L'IFRI est représenté par un assistant chercheur de l'équipe de Mme Dorothée Schmid qui rappelle que la Turquie fait partie de leurs sujets de recherches, en raison de « problématiques politiques très diverses ».

II – Intervention de Didier Billion sur le contexte politique après les élections législatives de juin 2011

Chronique d'une victoire annoncée pour l'AKP (Parti de la justice et du développement, au pouvoir depuis 2002), les élections législatives de juin 2011 voient son score encore augmenté. Cependant, l'AKP n'atteint pas la majorité des deux tiers des sièges de la Grande Assemblée nationale, majorité qui lui aurait permis de modifier seul, la Constitution. Cette modification est un des grands chantiers pour les prochains mois. Ces élections sont aussi marquées par 6,6 % des

voix pour le BDP (Parti pour la paix et la démocratie), parti pro-kurde, qui a présenté des candidats indépendants.¹

Le succès de l'AKP est probablement lié aux bons résultats économiques de la Turquie (croissance +8,9 % en 2010), à la bonne gestion municipale – dans l'ensemble – des villes gérées par l'AKP et à l'affirmation internationale de la Turquie, en particulier dans la région.

Bien sûr, les défis restent nombreux pour la Turquie :

- au niveau économique, les disparités sociales et régionales persistent, malgré l'émergence d'une classe moyenne ;
- la gestion municipale ne peut, par des aides sociales, se substituer à des programmes nationaux qui doivent dessiner un projet de société ;
- la politique étrangère fondée sur le « zéro problème avec les voisins » a été ébranlée par l'onde de choc du monde arabe, en particulier pour les relations avec la Libye et la Syrie ;
- la question des libertés démocratiques reste une actualité : à côté de l'élargissement des droits individuels et collectifs, on constate un certain raidissement autoritaire de la part du gouvernement sortant (ex. : prolongement de gardes à vue, emprisonnement de journalistes).

Conclusion, pour les prochaines années, le nouveau Parlement devra s'atteler et/ou faire face :

- au défi de la décentralisation, important pour l'agenda politique ;
- à l'établissement de la nouvelle Constitution dont peu de détails ont été précisés jusqu'ici, la présidentialisation du régime en est un enjeu ;
- à la récurrente question de la société turque et donc aussi kurde, indispensable pour la démocratie.

L'opposition quant à elle devra travailler sa capacité à s'affirmer comme force de proposition.

À noter que la grande absente des débats électoraux a été l'Union européenne, objet d'une certaine « indigestion » aujourd'hui. Si les deux parties doivent faire un effort, force est de constater que seuls treize chapitres ont été ouverts à la négociation aujourd'hui.

Les participants concluent à l'intérêt d'informations régulières sur le contexte turc, au-delà des informations de chacun de leurs partenariats.

III – Intervention de Bahar Özden sur le cadre de la coopération décentralisée en Turquie, les obstacles et les missions de l'Union des municipalités de Turquie (ci-après TBB) pour les surmonter

Le terme « jumelage » est davantage utilisé en Turquie que « coopération », car il figure dans la loi, mais ce vocable a donc une acception plus large que le mot « jumelage » en France, qui ne couvre que la première étape d'un processus allant jusqu'à la coopération. Il s'agit bien d'inclure aussi la société civile, les associations, la population...

Les chiffres de la coopération décentralisée en Turquie montrent qu'elle concerne surtout les grandes villes (les municipalités métropolitaines) et que la plupart des relations se font avec des pays européens. Comme en France, l'origine de ces coopérations décentralisées est idéalement liée au fait de partager les mêmes problématiques, des traits économiques ou géographiques communs.

¹ Répartition des voix : AKP : 49,8 %, CHP 25,9 %, MHP 13 %, BDP 6,6 % ; nombre de sièges : AKP 327, CHP 135, MHP 53, indépendants 35.

De manière générale, TBB fait un travail de vulgarisation et de promotion de cette forme de coopération auprès de ses membres, car elle est assez méconnue. TBB les appuie pour trouver les arguments pour convaincre municipalité et citoyens de l'utilité de cette coopération.

Le cadre juridique exige en Turquie une approbation en amont par le ministère de l'Intérieur de l'accord de partenariat.

Le principal obstacle à la construction de coopérations décentralisées semble bien être la barrière linguistique et les incompréhensions réciproques. TBB insiste sur l'importance d'apprendre à connaître le partenaire, de parler. En termes de méthodologie, établir un comité particulier pour associer l'ensemble des acteurs intéressés par la coopération décentralisée paraît intéressant, en amont même de la signature du protocole d'accord. TBB a développé un programme d'apprentissage de l'anglais en ligne *e-learning*, qui permet ainsi aux cadres municipaux d'améliorer leurs connaissances.

Les autres outils développés par TBB pour promouvoir la coopération décentralisée sont : la construction d'une stratégie pour la coopération, l'édition d'un guide et le développement d'un site Internet pour les jumelages.

Avec la Suède et l'Espagne, TBB entretient des relations avec les associations des municipalités faitières. Ainsi, le cadre de la coopération décentralisée, les terrains d'ententes possibles, ont été déterminés.

TBB salue l'idée d'une réunion entre toutes les collectivités turques et françaises intéressées par la coopération décentralisée qui permet de déboucher sur des résultats inattendus lorsque les personnes se retrouvent de visu.

Plus d'information : bozden@tbb.gov.tr et son PowerPoint de présentation, joint à ce compte-rendu.

IV - Conclusions

L'intervention de Mme Özden a donné lieu à des questions très concrètes. Le président, M. Touzeau, a suggéré l'organisation d'une mission en commune, en octobre 2011 (semaine du 24 octobre), avec les collectivités qui le souhaitent.

Cités Unies France propose ainsi :

- une mission à Istanbul fin octobre, autour de la 5^e conférence euro-asiatique de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (27-29 octobre), la préservation du patrimoine étant un sujet de la coopération décentralisée qui pourrait se développer. Cette mission permettrait aussi de rencontrer d'autres interlocuteurs, en plus des municipalités turques, tels que l'AFD. Le conseil général de Gironde et Cités Unies France pourraient coupler ce déplacement avec une visite à Ankara ;
- l'organisation d'une mission en 2012 plus spécifique de rencontre entre collectivités turques et françaises intéressées par la coopération décentralisée entre nos pays.